

## Pour une université française ouverte sur le monde

Le gouvernement a annoncé l'augmentation des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires en les passant de 170€ à 2770 €/an pour le niveau Licence et de 243€ / 380€ à 3770 €/an pour les niveaux Master/Doctorat.

Le Président de l'université de Poitiers et son équipe manifestent leur opposition à cette augmentation.

Cette mesure est un obstacle majeur à la démocratisation et à l'internationalisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Elle est en contradiction avec l'objectif national fixé de 500 000 étudiants en mobilité en France d'ici à 2027, contre 320 000 aujourd'hui. Elle est aussi orthogonale à la politique de l'Union Européenne s'appuyant sur l'éducation comme vecteur majeur d'inclusion et de citoyenneté, au-delà des frontières européennes, promue par ailleurs par le Président de la République française.

Cette mesure se heurte au constat d'une France récemment redevenue attractive pour les étudiants internationaux. Ces derniers choisissent à 70% d'intégrer nos universités et non les autres établissements aux frais d'inscription élevés. Prendre le risque de réduire l'accès des étudiants internationaux à nos formations revient à négliger leur apport à la diversité culturelle de notre société et au développement économique de nos territoires.

L'augmentation des droits est une mesure de sélection par l'argent contraire aux valeurs humanistes portées par l'Université. Elle est discriminatoire. Elle s'oppose profondément aux valeurs de l'université de Poitiers qui, riche de ses 17% d'étudiants internationaux, a fait de « l'université dans la Cité » sa signature.

Le Président de l'université de Poitiers et son équipe demandent au gouvernement de reconsidérer cette mesure dans le sens d'un service public de l'enseignement supérieur, favorisant l'accueil équitable de tous les étudiants.

Le Président et les vice-présidents de l'université de Poitiers